

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SYNERGIE TECH SOLUTIONS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCOCDY ANGRE
DEUX PLATEAUX SICOGI NON LOIN DU COMPLEXE
SPORTIF DE ANGRE, Lot 494, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 16/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYNERGIE TECH SOLUTIONS »

Objet : La Société a pour objet, en République de COTE-D'IVOIRE et à l'étranger :

Fourniture et installation de matériels de sécurité, électronique et informatique ;
Fourniture de matériels de bureau, consommation informatique ;
Construction de bâtiment ;
Divers.

La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCOCDY ANGRE

DEUX PLATEAUX SICOI NON LOIN DU COMPLEXE
SPORTIF DE ANGRE, Lot 494, Ilot 56

Dirigeant(s) Mme ASSIRY ANICK CHRISTELLE EPOUSE
BAZONGO (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01304 du 23/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15663/GTCA/RC/2023 du 23/02/2023

